

SEMAINE DE
L'ARCHITECTURE
de Loire-Atlantique

08

MOULIN DU PÉ DE VIGNARD AU PALLET

8 bis rue de la Vallée au PALLET

Programme
Maison des jeunes, CLSH
et ateliers associatifs

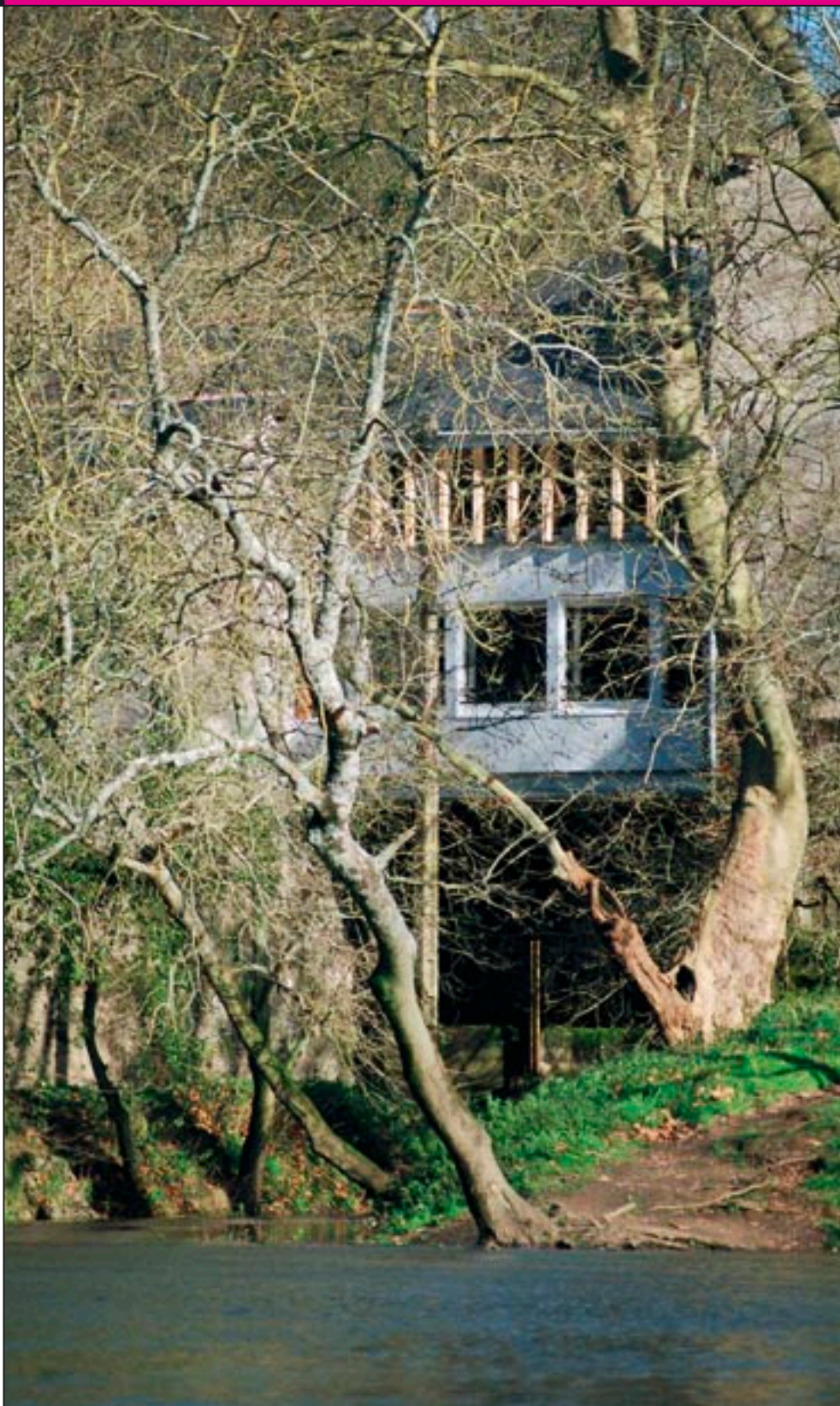
Maîtrise d'œuvre
Patrick KERMARREC
architecte

Maître d'ouvrage
Commune du Pallet

Surface
340 m² SHON
(1ère phase)

Coût des travaux
352 915 € HT
(1ère phase)

Réalisation
2004-2005





Description de l'existant

Le moulin, qui constitue un élément du patrimoine industriel de la vallée de la Sèvre Nantaise, se compose en fait de trois bâtiments d'époque différente et implantés dans des situations très contrastés :

- le bâtiment le plus ancien, le moulin proprement dit, construit sur la Sèvre, de 4 niveaux
- un second bâtiment, accolé au premier bâtiment et passant par-dessus la route de la Vallée, de 2 niveaux
- un troisième et dernier bâtiment installé sur la terrasse à R+1, de 2 niveaux également.

Ces trois bâtiments communiquaient entre eux aux niveaux 1 et 2.

Une cheminée de brique, reste d'une ancienne chaufferie, de 22 mètres de haut, est implantée près du 3^{ème} bâtiment. Son image est très importante dans le paysage puisqu'elle joue un rôle de signal, dont la couleur rouge se détache sur le fond de la vallée verte.

Situé dans un méandre de la rivière, le moulin est accessible, soit directement depuis une chaussée attenante ou par un portail sous porche au niveau de la rue, soit au niveau R+1 depuis une ancienne carrière. La rue d'accès est située en zone inondable.

L'environnement immédiat est constitué :

- par une petite île au sud du moulin, à laquelle on accède par une passerelle béton

- par un coteau escarpé, rocheux et boisé au nord, permettant de se mettre en relation avec le bourg par des chemins piétonniers. Des zones d'urbanisation future étant prévues au sommet de ce coteau, le moulin peut devenir un élément mis fortement en relation avec cette urbanisation et le bourg

- par le village du Pé de Vignard à l'ouest, une aire de pique-nique et de jeux se trouvant également en bordure de la Sèvre.

■ Le programme

Le programme actuellement retenu par la commune est un programme diversifié, dont une partie seulement a été réalisée, le reste le devant être dans une ou des phases ultérieures :

Programme de la 1ère phase réalisée, d'environ 300 m² de surface :

- l'accès général au bâtiment ainsi que deux salles occupées par les jeunes, un bureau animateur, ainsi qu'une loggia
- un Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) constitué d'un atelier thématique dont modélisme ainsi que sanitaires communs

Programme futur

- un deuxième espace CLSH atelier thématique ainsi que sanitaires communs
- un «garage» à canoës (hors période de crues), un mur d'escalade intérieur, des locaux à disposition des associations ainsi que pour des expositions temporaires

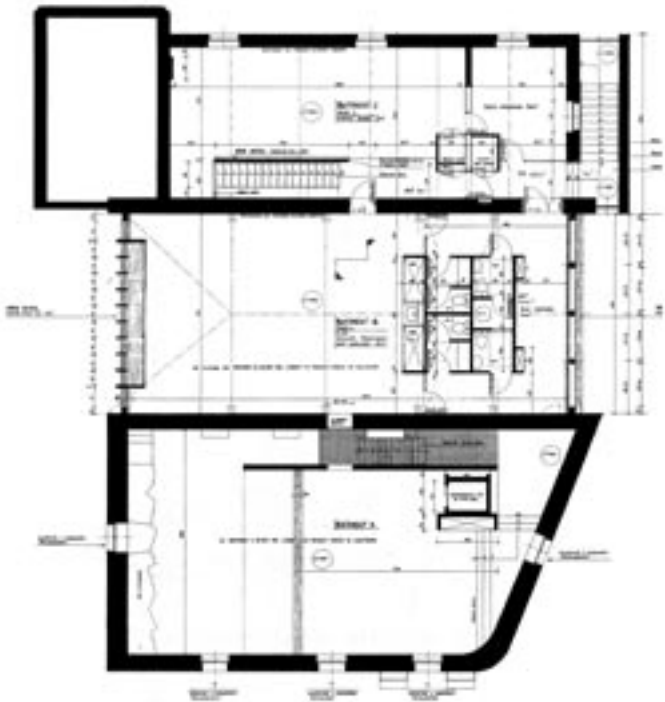
■ Le parti architectural

Le parti architectural veut répondre aux deux objectifs suivants :

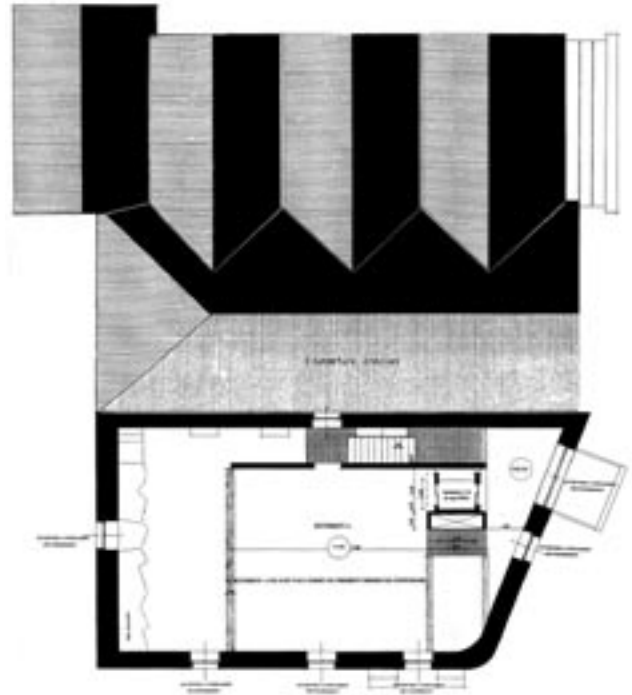
- avoir une action pédagogique, en privilégiant l'aspect très physique de cet endroit riche en sensations, la simplicité et la vérité des matériaux, ainsi qu'en favorisant les possibilités de rencontres entre les différents utilisateurs du bâtiment
- mettre en valeur le site et les bâtiments existants, particulièrement l'ancien moulin

Pour cela, la situation entre colline et rivière est exploitée dans les parcours et les vues et toute intervention par rapport à l'existant est menée de façon clairement explicite en renforçant l'intégrité des éléments conservés.

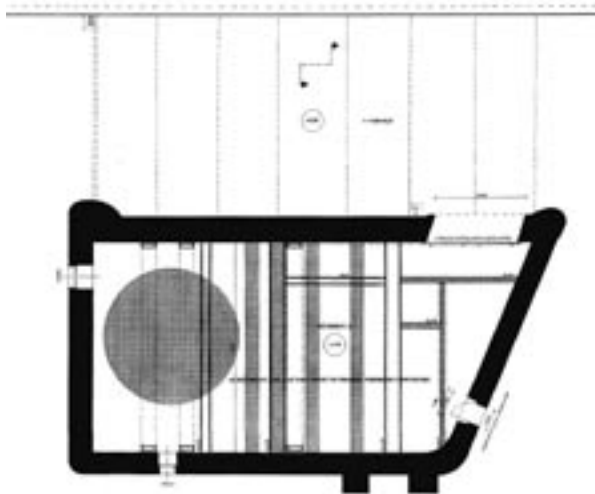




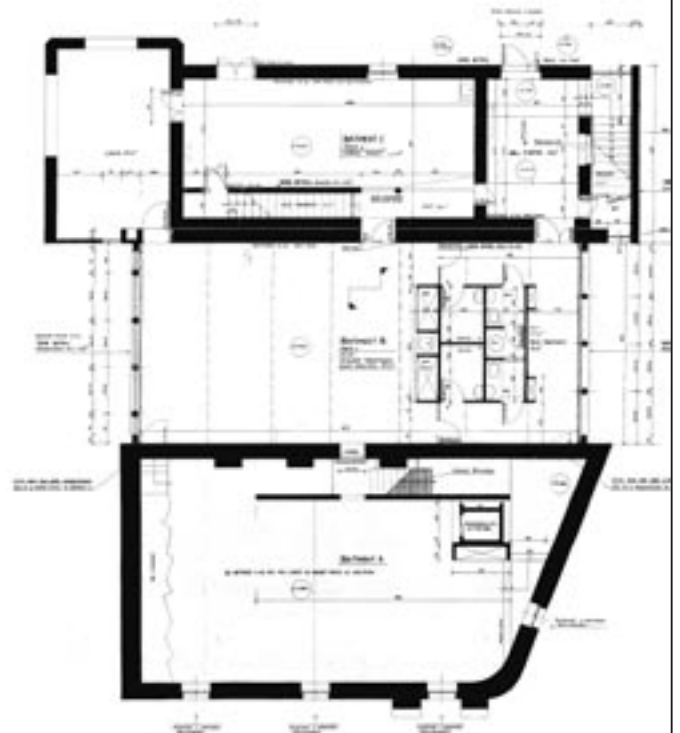
NIVEAU 2



NIVEAU 3



REZ-DE-CHAUSSÉE



NIVEAU 1